

BULLETIN VITAL

Le bulletin des professionnels de la consultation en développement territorial

Volume 1, numéro 1 Hiver 2014

Dans ce numéro

- P. 2 La consultation en développement territorial
- P. 4 La matrice AFOM d'analyse territoriale
- P. 5 Quelques enjeux de développement territorial

VITAL

Bulletin Vital

Le Bulletin Vital est une parution trimestrielle adressée aux clients et amis de Vital Consultants, ainsi qu'aux professionnels de la consultation en développement territorial. Ce bulletin trimestriel met en évidence les conclusions de quelques travaux menés par l'équipe de Vital Consultants, ainsi que des outils utiles aux consultants en développement territorial.

Pour s'abonner

Écrire à herve.stecq@vitalconsultants.ca pour vous abonner au Bulletin Vital, ou nous tenir informés d'éventuels changements d'adresse.

Vital Consultants

Vital Consultants est une boîte de consultants en développement territorial. Nous vous apportons (élus, décideurs, organismes et entreprises) notre expertise dans toutes les étapes de vos projets (diagnostic, étude d'impacts et évaluation). Pour plus d'informations, rendez-vous au www.vitalconsultants.ca

© Vital Consultants Inc.

VITAL

Les professionnels de la consultation en développement territorial

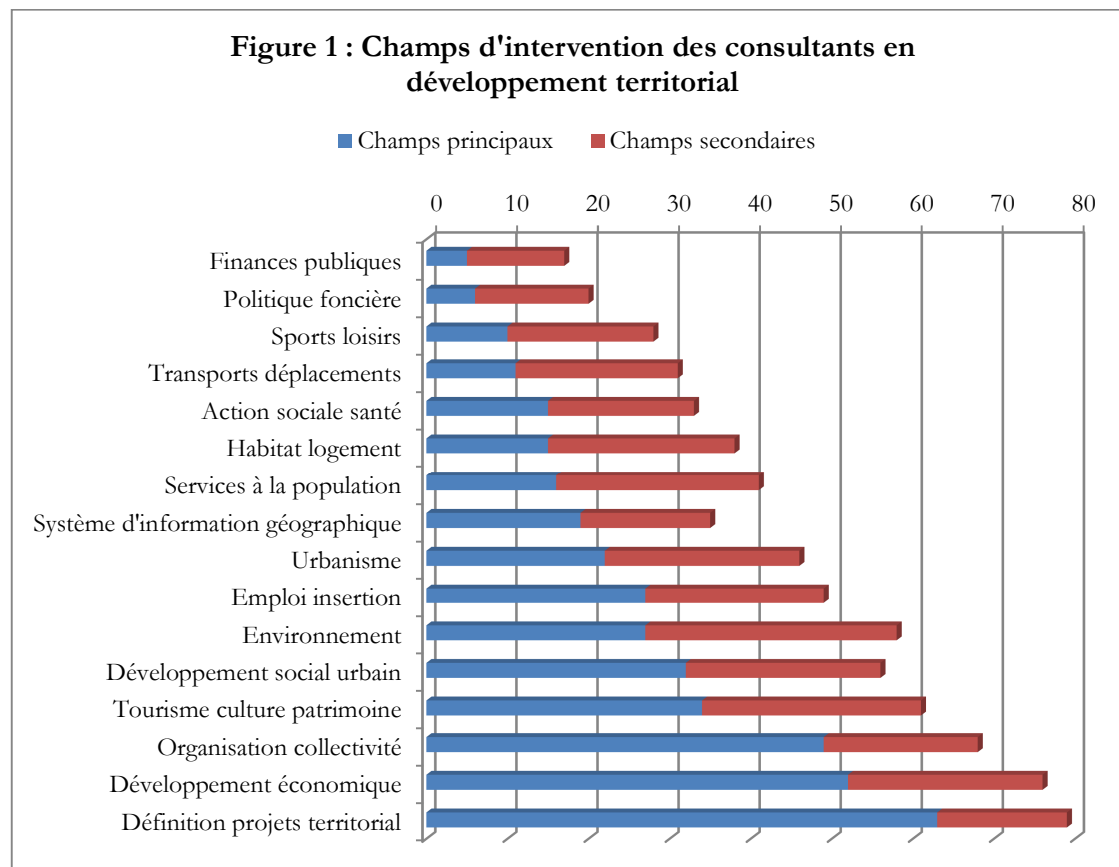
Le métier de consultant en développement territorial s'est considérablement structuré avec la complexification des dynamiques d'acteurs et des enjeux territoriaux. Les pratiques de concertation et de partenariat, couplées à des obligations d'acceptabilité sociale, signifient autant de défis pour les décideurs et praticiens intervenant à des échelles locales ou régionales.

Le métier de consultant en développement territorial est très développé en Europe et aux États-Unis. En Europe du Sud, les enjeux de coopération transfrontalière requièrent une expertise fine dans les questions socio-culturelles et spatiales. En Ontario et en Colombie-Britannique, des firmes et cabinets de consultants ont en leur sein des professionnels du développement territorial. Leurs services sont en effet prisés par de nombreuses collectivités territoriales et entreprises de domaines divers, lesquelles n'hésitent pas à les solliciter pour livrer des diagnostics territoriaux et des études d'impact social.



HERVÉ STECQ, Ph.D.(c)
DIRECTEUR GÉNÉRAL
HERVE.STECQ@VITALCONSULTANTS.CA
SAGUENAY, QC, CANADA

Les conseillers en développement territorial ont des connaissances transversales et approfondies



Source : ETD, les consultants en aménagement et développement territorial, mai 2004

Les données ci-dessus (colligées en mai 2004 en France) montrent l'ampleur des champs d'intervention des consultants en développement territorial. Par exemple, sur 80 boîtes de consultants, une soixantaine avait pour champ d'intervention principal la définition de projets territoriaux. Ces consultants ont potentiellement des compétences transversales, lesquelles doivent parfois être spécifiques pour traiter d'enjeux complexes. Ainsi, certains consultants se spécialiseront sur les questions environnementales, acquérant des compétences dans les législations environnementales et des connaissances sur les aspects techniques d'impacts environnementaux.

La matrice AFOM : Un outil indispensable à l'analyse territoriale

AFOM signifie : Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces. L'élaboration d'une matrice AFOM permet de traduire des données quantitatives et qualitatives en constats analytiques. Une fois complétée, cette matrice s'avère être un outil d'aide à la décision pour les élus ou les entrepreneurs. Cette matrice a été popularisée par les travaux issus de programmes de développement territorial de l'Union Européenne. Elle garde toute sa pertinence dans le contexte du Québec. Ainsi, des portraits analytiques de régions et MRC québécoises peuvent être saisis avec une grande acuité.

Une matrice AFOM a été sommairement complétée dans le cadre d'une étude sur le Saguenay – Lac-Saint-Jean. Cette analyse territoriale pointe généralement vers l'enjeu démographique. Le principal défi pour la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean serait alors démographique, compte tenu de l'accélération du vieillissement de sa population et de la dégradation de son solde migratoire.

ATOUTS (A)	FAIBLESSES (F)
<ul style="list-style-type: none"> • Activité économique par secteur plus diversifiée que la moyenne québécoise • Main-d'œuvre formée pour les besoins de l'économie • Indice de fécondité plus élevé que la moyenne québécoise • Attraction des jeunes familles car le solde migratoire chez les 30 à 34 ans est excédentaire • Coût de la vie moindre par rapport à d'autres régions 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible indice d'activité entrepreneuriale • Chômage des jeunes de 15 à 24 ans et des séniors, particulièrement plus élevé que la moyenne québécoise • Région peu attractive pour les personnes âgées • Revenu de l'emploi par habitant plus faible par rapport à la moyenne québécoise • Faible PIB par rapport à la moyenne québécoise
OPPORTUNITÉS (O)	MENACES (M)
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien d'une population active dans l'agriculture, utile pour l'aménagement du territoire • Solde migratoire positif chez les 0 à 4 ans. Potentielle relève s'il n'y a pas de migration par la suite • Disponibilité de terres agricoles en raison de la concentration de la population • Concentration de la population, donc atteinte d'une masse critique pour le développement de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Les très grandes entreprises sont les principaux employeurs, donc dépendance et risques de plans de licenciements massifs • Déficit de la relève entrepreneuriale à cause du vieillissement de la main-d'œuvre • Concentration du territoire = mauvaise occupation du territoire, donc réduction de l'écoumène • Décroissance démographique et vieillissement de la population

Cinq enjeux de développement territorial : L'exemple des régions périphériques du Québec

Les régions périphériques du Québec, autrement appelées régions ressources, partagent cinq grands enjeux de développement :

1. **Enjeu d'attractivité** : le solde migratoire, notamment chez les jeunes, est bien souvent négatif.
2. **Enjeu de niveau de vie** : les salaires et le PIB par habitant y sont la plupart du temps plus faibles que ceux dans les métropoles.
3. **Enjeu d'insertion professionnelle des jeunes** : le chômage chez les jeunes vivant dans les régions périphériques est souvent plus élevé que celui de la moyenne québécoise.
4. **Enjeu de relève professionnelle et entrepreneuriale** : la main-d'œuvre est vieillissante.
5. **Enjeu d'occupation du territoire** : la densité est faible et la population est concentrée dans des centres.